

Corporation Maison Cross Roads

Rapport annuel



2008-2009

Un mot du directeur général

L'année 2008-2009 a été une année mouvementée mais tout de même assez féconde pour la corporation Maison Cross Roads. Le dynamisme de son personnel et de son conseil d'administration ainsi que l'excellente réputation dont la corporation bénéficie ont encore cette année bien servis la mission et les objectifs de Maison Cross Roads.

Chacun des responsables des programmes et services a préparé un Rapport annuel qui suit ces notes, je vous encourage donc à prendre connaissance de ces rapports afin de vous familiariser avec le travail accompli au cours de la dernière année et des défis que nous nous sommes donnés pour l'année en cours.

Le Centre résidentiel communautaire (CRC) Maison St-Léonard

Nous sommes particulièrement heureux de souligner l'excellent travail qu'a accompli le directeur clinique, Daniel Allain, et son équipe auprès de nos résidents. Le dévouement et le professionnalisme de l'équipe du CRC nous permettent de rencontrer et souvent même dépasser les attentes et exigences associées à notre mission.

La formation continue des employés du CRC s'est poursuivie surtout par l'entremise de sessions de travail sur le suivi clinique. Les intervenants ont fait l'acquisition de nouveaux outils d'intervention leur permettant d'identifier avec plus de justesse les besoins et les objectifs à rencontrer. Notre travail de révision du programme (fondements théoriques) du CRC se poursuivra et sera complété avant la prochaine Assemblée générale annuelle de la corporation.

Les demandes d'admission qui ont été faites au CRC ont augmenté au cours de la dernière année ce qui nous laisse croire que la réputation de notre ressource demeure tout à fait adéquate. Le taux d'acceptation de ces demandes demeure similaire aux années précédentes. Un fait intéressant à noter : le taux d'acceptation assez élevé (58%) de la clientèle éligible à une libération d'office avec condition d'hébergement. Autre fait intéressant : le nombre de demande d'admission (12) que nous avons reçu de l'Ontario.

Parmi les 139 demandes d'admission reçues, 61% de ces demandes ont été effectuées par des détenus dont la langue de préférence était l'anglais tandis que pour les autres la langue française était la langue de choix. Ce constat nous permet de croire que nous demeurons bien ancrés dans notre créneau (clientèle anglophone, multiethnique et francophone). Le Rapport annuel du directeur clinique vous expliquera avec plus de détails le travail effectué auprès des 84 résidents qui ont fait un séjour au CRC au cours de la dernière année. Nous pouvons tout de même souligner que les taux de références et d'occupation se sont maintenus à des niveaux tout à fait acceptables. Cette constante dans la référence est selon nous la marque d'une ressource qui offre des services de qualités. L'excellent fonctionnement et la qualité des services offerts par le CRC ont d'ailleurs été signalés encore cette dans le dernier Rapport d'évaluation annuel effectué par le bureau sectoriel du SCC.

Le directeur clinique vous fera part dans les pages qui suivent de ses constats et recommandations pour l'année en cours. Après consultation auprès de l'équipe clinique et suite à la lecture que vous ferez de ce rapport nous croyons que vous demeurerez convaincus que l'approche thérapeutique qui est privilégié par le CRC Maison St-Léonard demeure efficace et à privilégier pour l'année en cours.

Je tiens à remercier le directeur clinique, Daniel Allain, pour son dévouement à la gestion du Centre résidentiel communautaire (CRC) Maison St-Léonard.

Nos objectifs pour l'année qui vient de se terminer

- Nous n'avons pas complètement rencontré l'objectif que nous nous étions donné l'année dernière de réviser en profondeur la base théorique de notre approche thérapeutique. Nous comptons terminer ce travail cette année.
- Les objectifs que nous nous étions donné d'être plus sensible aux enjeux écologiques auxquels nous faisons tous face ont commencé à porter fruit.

Nos objectifs pour l'année en cours

- Révision de la base théorique du programme du CRC.
- Nous espérons pouvoir trouver un arrangement satisfaisant au manque de locaux sur les prémisses du CRC au 5262 Notre-Dame ouest.
- D'autres rénovations seront requises (fondation de la bâtisse, balcon du deuxième étage, etc.) et l'achat de mobilier de chambre sera complété.
- Nous mettrons en place une stratégie d'intervention en lien avec la Grippe H1Ni.
- Nous espérons aussi rencontrer les nouvelles normes d'épargne de consommation d'électricité en changeant les thermostats et certains éclairages dans les locaux du CRC.

Le Service Option-Vie

L'équipe du Service Option Vie a poursuivi son excellent travail au cours de la dernière année. Notre présence dans les pénitenciers et en communauté a été louangée lors de notre Tournée 10^{ième} Anniversaire.

Je vous invite à consulter le Rapport annuel du Service Option Vie (version abrégée) qui suit. Vous remarquerez que la qualité du travail effectué dépasse encore cette année toutes nos attentes. La contribution des intervenants-accompagnateurs du Service Option Vie à la sensibilisation du public (tout près de 50 activités) a aussi été une activité grandement appréciée par nos répondants du SCC et par le grand public.

Nous avons recruté quatre nouveaux intervenants-accompagnateurs au sein de l'équipe. D'un autre côté, MM. Richard Desrosiers et Richard Noel nous ont quittés afin de s'adonner à d'autres occupations.

Le vaste projet d'évaluation nationale du Service Option-Vie s'est poursuivi tout au long de l'année et tout laisse croire que les résultats de cette évaluation seront très positifs.

L'année 2008-2009 a aussi été marquée par notre travail au sein de trois comités nationaux, soit le Comité de travail Option Vie, le Comité directeur Option Vie et le comité de consultation sur l'évaluation du Service Option Vie. L'apport de notre ressource au rayonnement de ce service dans l'ensemble du pays semble être grandement apprécié par le SCC.

Nous continuons à apprécier toute la chance qui nous est donné de pouvoir compter sur l'apport de Michel Dunn, coordonnateur du Service Option Vie, au bon fonctionnement du Service Option Vie au Québec.

Nos objectifs pour l'année qui vient de se terminer

Nous croyons avoir rencontré les objectifs que nous nous sommes donnés l'année dernière, soit :

- Notre contrat de service avec le Service correctionnel du Canada a été renouvelé pour une période de quatre (4) ans avec l'ajout d'un demi-temps et avec des augmentations annuelles satisfaisantes qui nous permettent d'instaurer un régime d'épargne à la retraite.
- L'étudiant stagiaire (lui-même un sentencé-à-perpétuité) que nous avons supervisé pendant quelques mois est dorénavant à notre emploi.

Nos objectifs pour l'année en cours

- Nous souhaitons organiser une journée de planification stratégique afin de poursuivre notre évaluation du travail effectué et de la répartition des intervenants-accompagnateurs dans l'ensemble du réseau.
- Nous planifions effectuer une activité de sensibilisation d'envergure à la prochaine rencontre de l'Association canadienne de justice pénale qui se tiendra à Halifax à la fin du mois d'octobre.

Le Service Oxygène et la Résidence Leo's Boys

L'implication de l'intervenant-accompagnateur communautaire du Service Oxygène vise en tout premier lieu le support individuel apporté aux nombreux délinquants âgés (la très grande majorité d'entre eux étant des longues sentences ou des condamnés à perpétuité) qui se retrouvent en communauté après une longue période d'incarcération.

Le travail de Gilles Thibault déborde également sur d'autres activités qui sont bien expliquées dans le Rapport qui suit - on pense ici au travail de Gilles à la Résidence Leo's Boys, au Comité accompagnateur des détenus en palliatif (CADEP), au Rassemblement des artisans communautaires (RAC), au volet ethnoculturel du SCC, à l'Aumônerie communautaire de Montréal, à Entrée libre et au Projet Mire.

L'occupation à la Résidence Leo's Boys a fluctué entre 5 et 8 résidents depuis que les rénovations de la ressource ont été effectuées. Le projet d'encadrement et de suivi de cette clientèle qui avait été présenté lors de la dernière Assemblée générale annuelle, a porté fruit et nous sommes heureux de la nouvelle vie qui a été insufflée à cette ressource. Un gros merci à Gilles Thibault (intervenante communautaire du Service Oxygène) qui a conduit cette initiative à bon port. Les personnes que nous desservons à Leo's Boys sont des délinquants âgés (sentencés-à-perpétuité ou longues sentences), autonomes et éprouvent des difficultés de réinsertion surtout liées à une longue période d'incarcération.

Nos objectifs pour l'année qui vient de se terminer

Nous croyons avoir rencontré les objectifs que nous nous sommes donnés l'année dernière, soit :

- De recruter une clientèle dite de longues sentences.
- De réviser les pratiques d'encadrement et de suivi de la clientèle qui nous est référée.

Nos objectifs pour l'année en cours

- Nous comptons bien démontrer au SCC que cette ressource est non seulement très utile au réseau correctionnel canadien mais qu'elle mérite de recevoir un *per diem*. L'ajout d'un *per diem*, même modeste, pourra nous aider à bonifier nos services à la Résidence.
- Nous voulons explorer l'idée d'ouvrir une autre résidence du type Résidence Leo's Boys.
- Le constat que nous faisons du travail que nous avons effectué à ce jour nous amène à la conclusion qu'un deuxième intervenant-accompagnateur serait maintenant nécessaire dans le district Montréal-Métropolitain afin de répondre aux besoins d'une clientèle toujours croissante et de faire le pont entre les pénitenciers et le réseau communautaire.
- Nous croyons qu'il est aussi grandement temps de faire la promotion de la création d'un Centre d'hébergement de soins de longue durée.

Collecte d'échantillons et Permissions de sortir sans escorte

La variation de la demande pour la collecte d'échantillons nous a occasionné des préoccupations pendant quelques semaines au début de la dernière année mais cette crise s'est résorbée après un certain temps. Nous demeurons satisfaits du fonctionnement de ce service. Nous avons fait la collecte de 3859 échantillons auprès de plus de 350 personnes différentes. Mme White, l'adjointe, s'est occupé de cette activité avec diligence. Cette dernière cumule naturellement plusieurs autres tâches en plus de celle de gérer la collecte des échantillons et il serait vain de toutes les mentionner. Je profite de l'occasion pour souligner toute l'importance que Mme White occupe au sein de la corporation.

Vingt et une (21) permissions de sortir sans escorte ont été reçues au CRC Maison St-Léonard au cours de la dernière année.

Notre implication dans la communauté

Nous demeurons engagés au sein d'organismes tels l'Association des services de réinsertion sociale du Québec, la Société de criminologie du Québec, le Groupe de défense des droits des détenus, la Société St-Léonard du Canada et l'Association canadienne de justice pénale. Nous avons fait un nombre considérable d'activités de sensibilisation sur la prévention de la criminalité et la réinsertion sociale (on pense ici tout particulièrement aux activités de sensibilisation qu'ont effectuées les intervenants-accompagnateurs du Service Option Vie). Nous avons aussi consolidés nos liens avec quelques institutions d'enseignement en plus d'offrir des périodes de stages (1024 heures de stages). Nous sommes fiers d'être partie prenante de la vie de la communauté St-Henri / Pointe St-Charles et du secteur sud-ouest de Montréal.

Nos objectifs pour l'année en cours

- Nous souhaitons organiser un Colloque sur des questions d'actualité afin de rencontrer les objectifs de la mission que nous nous sommes donnés d'aider *"la communauté à accepter le rôle et la responsabilité qu'elle doit avoir face la prévention de la criminalité"*. Nous souhaitons organiser un Forum communautaire dans la communauté anglophone de l'ouest de Montréal.

Nos liens avec nos répondants

Comme par le passé nous nous devons de souligner toute la qualité du partenariat que nous avons avec le Service correctionnel du Canada. L'appui que nous offre l'agente de liaison qui s'occupe du CRC Maison St-Léonard, Mme Kathleen McDonald, est fortement apprécié. Les liens que nous entretenons avec le bureau de secteur et son responsable, M. Michel Trépanier, sont aussi empreints d'une excellente collaboration et d'un respect mutuel. La qualité du support qui est offert par la très grande majorité du personnel du SCC en pénitencier est aussi souvent souligné par les intervenants-accompagnateurs du Service Option Vie. Nous sommes aussi heureux de pouvoir souligner l'excellence de nos rapports avec le personnel des bureaux de Districts, du bureau régional et de l'administration centrale.

Relation employeur-employés

L'employeur fait de son mieux afin de favoriser de bonnes relations de travail et de bonifier les salaires et autres conditions de travail lorsque cela est possible. L'employeur a d'ailleurs finalement réussi à trouver le financement requis afin que les intervenants-accompagnateurs travaillant au sein du Service Option Vie puissent participer au régime d'épargne retraite auquel les autres employés participent déjà. Le lien entre l'employeur et les employés nous apparaît être harmonieux et productif. Une section du Manuel de politiques des ressources humaines a été modifiée afin d'y inclure une politique plus claire sur le harcèlement au travail.

Le conseil d'administration

Les activités du conseil d'administration sont demeurées sensiblement semblables à celles des années passées. Des rencontres ont été tenues de façon régulière. La contribution des directeurs aux comités des finances, du personnel et des programmes a été mise à profit lorsque requis. J'aimerais souligner de façon bien spéciale toute la contribution et l'appui que le président de la corporation, M. Mell nous a accordée au cours de la dernière année. Un gros merci en mon nom personnel et au nom de tous les employés de la corporation à M. Mell pour toute son aide et son dévouement.

Michel Gagnon

CRC Maison St-Léonard

Le Centre Résidentiel Communautaire (CRC) Maison St-Léonard a pour principale responsabilité d'assurer une libération graduelle et structurée aux détenus du Service correctionnel du Canada (SCC) auxquels la Commission nationale des libérations conditionnelles du Canada (CNLC) a accordé une forme ou autre de libération. Le CRC peut accueillir de 30 à 33 résidents. La plupart de ces derniers sont hébergés dans des chambres privées. Les services sont offerts dans les deux langues officielles.

Le type d'orientation donnée aux interventions effectuées auprès des résidents de la Maison St-Léonard facilite la transition entre le milieu carcéral et la communauté, favorise la réinsertion sociale et cherche à prévenir la récidive.

Le CRC Maison St-Léonard s'efforce de recréer un milieu de vie aussi normalisant que possible. L'intervention est, à cette fin, centrée sur le support émotionnel, le support à la recherche d'emploi ou au retour aux études et le support à l'acquisition de compétences psychosociales. Si les règlements du CRC, ainsi que les conditions spéciales de la libération conditionnelle des résidents se doivent d'être respectés, il n'en reste pas moins que le climat qui règne au CRC en est un de confiance, d'acceptation et du respect de l'individu.

Le résident n'est pas perçu comme une personne étant affligée d'un problème organique sur lequel il n'aurait aucun contrôle mais plutôt comme une personne ayant été marquée par un processus de socialisation et par des valeurs qui vont à l'encontre des normes auxquelles souscrit le reste de la communauté. Il est, selon nous, du ressort du résident de réfléchir sur son passé et sur ses valeurs afin d'éviter de poser des gestes allant à l'encontre des meilleurs intérêts de la société. Le CRC Maison St-Léonard encourage, en utilisant diverses approches, le résident à assumer les conséquences de ses gestes et à accepter la responsabilité qui lui revient de transformer sa vie.

L'intervention des conseillers s'appuie donc sur des questionnements, des réflexions et des attitudes encourageant la resocialisation, favorisant le questionnement des valeurs reçues et soutenant l'appartenance à un ou des groupes de personnes pouvant avoir un impact positif sur la vie du résident. L'approche est dite active-directive, didactique et cognitive. Au cours de cette année, nos intervenants ont pu continuer de bénéficier d'une aide et d'un suivi clinique avec M. Alain Vigneault. Ceci leur a fourni des outils supplémentaires pour évaluer les meilleures façons d'intervenir avec nos clients dans des situations particulières. Nos intervenants sont ainsi mieux préparés pour aider leurs clients à identifier leurs besoins, établir des objectifs et trouver des moyens pour solutionner leurs problèmes. Nous avons amorcé un projet qui vise à adapter le programme du CRC pour inclure ces nouveaux outils afin de permettre aux intervenants de les appliquer à leurs interventions.

Une évaluation des programmes du CRC a été effectuée par le directeur général. L'information contenue à son rapport a été par la suite partagée avec les employés et les membres du conseil d'administration de la corporation afin d'être validée. Ce processus donne à tous l'occasion d'identifier les points forts et les points faibles du fonctionnement du CRC et d'apporter les correctifs nécessaires.

Le Service Correctionnel du Canada et le Service Correctionnel du Québec ont finalisé le processus d'accréditation du CRC Maison St-Léonard. Ce processus nous a permis de revoir l'ensemble de nos procédures, nos politiques et les formulaires internes utilisés au quotidien par les intervenants et l'administration du CRC.

Demandes d'admission

Le CRC a reçu 139 demandes d'admission au cours de la dernière année, soit une augmentation de 13 demandes sur l'année précédente. De ces demandes, 92 furent acceptées tandis que 47 furent refusées représentant un taux d'acceptation de 66%. Le taux d'acceptation de l'année précédente avait été de 63% (79 acceptations sur 126). Des 139 demandes d'admission,

Demandes d'admission	2008-09	2007-08	2006-07	2005-06
	139	126	156	180

- 11 (6%) étaient pour des absences temporaires avec 11 acceptations,
- 16 (11%) pour des semi-libertés expéditives avec 10 (62%) acceptations,
- 90 (65%) pour des semi-libertés régulières avec 60 (67%) acceptations,
- 2 (1%) pour des libérations conditionnelles totales avec une acceptation,
- 8 (6%) pour dépannage en libération d'office avec 3 (38%) acceptations et
- 12 (9%) pour des libérations d'office avec assignation en résidence avec 7 (58%) acceptations.

Il est intéressant de noter que notre taux d'acceptation pour les cas de libération d'office avec assignation en résidence (LOAR) approche le taux d'acceptation pour les cas de semi-liberté expéditive. Nous croyons que cette tendance est possiblement liée à une meilleure évaluation du risque pour les cas de LOAR et à une plus grande ouverture de la part des intervenants à travailler avec cette clientèle.

En ce qui concerne les cas refusés, cinquante-et-une raisons ont été données. Sept cas ont été refusés parce qu'ils rencontraient un de nos critères d'exclusion. Notre comité de sélection a évalué que quatorze s'avéraient être des cas de libération prématurée, onze cas n'avaient fait aucun travail sur leur facteurs contributifs, huit cas n'avaient pas de plan de sortie, huit cas 8 cas consommait de la drogue en établissement, 1 individu faisait face à de nouvelles accusations et 1 individu a été refusé dû à un manque de place.

Nous avons pu remarquer cette année que plus de douze cas nous ont été référés par des établissements de la province de l'Ontario. La majorité de ces cas n'avait aucune ressource ou plan de sortie pour la région de Montréal. Nous avons donc dû demander qu'une préparation de cas en vue d'une libération dans la région de Montréal nous soit présentée ou la demande a été refusée sur le champ. Nos entretiens avec les clients et les agents de la province de l'Ontario nous portent à croire que les difficultés rencontrées pour l'obtention d'une libération pour cette région les poussent à faire une demande pour le Québec.

Parmi les 139 demandes d'admissions, 85 (61%) des demandes avaient été faites par des détenus anglophones comparativement à 54 (39%) faites par des détenus francophones. Nous avons reçu 103 demandes d'admission par le biais de demandes d'évaluation communautaire et 36 par le biais de demandes de stratégie communautaire.

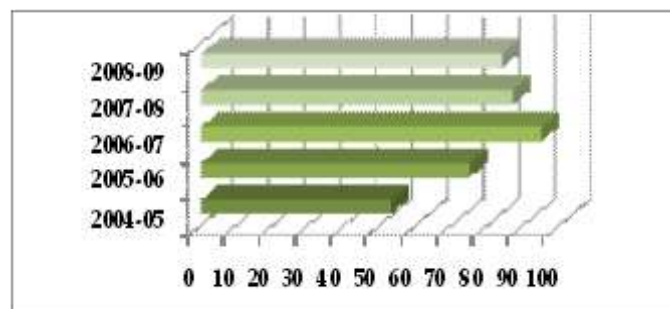
Ces demandes d'admission nous sont parvenues de différents établissements :

- 21 du CFF
- 3 du CRR
- 16 de l'établissement Leclerc
- 11 de l'établissement Montée St-François
- 18 de l'établissement Ste-Anne-des-Plaines
- 14 de l'établissement Cowansville
- 17 de l'établissement d'Archambault
- 10 du CRC Jeun'Aide
- 4 de l'établissement Donnacona
- 4 de l'établissement Drummond
- 3 de l'établissement La Macaza et
- 18 de différents établissements, CCC et bureaux sectoriels du SCC dans les régions du Québec, l'Ontario et les Maritimes.

Les résidents du CRC

Nombre de résidents reçus

Le CRC a assumé la responsabilité de 84 résidents au cours de la dernière année, soit 3 de moins que l'année précédente. Encore cette année, nous avons inclus les résidents, hébergés au CRC depuis la fin de l'année fiscale de la corporation soit, le 31 mars 2009, qui n'avaient pas encore complété leur résidence. Nous avons aussi inclus les résidents déjà au CRC au début de l'année fiscal soit, le 1 avril 2008. Cette façon de faire offre une indication précise du nombre de résidents avec lesquels nous avons travaillé au cours de l'année.



Les résidents nous ont principalement été référés par les établissements Montée St-François, Centre fédérale de formation, Leclerc et Ste-Anne-des-Plaines. Nous avons pu constater, cette année, une augmentation importante du nombre de cas référés par les établissements Cowansville et Archambault.

Âge et composition ethnique

L'âge moyen de nos résidents était de 41 ans (l'âge médian 39) comparé à 40 ans l'an dernier.

Encore cette année nous avons desservi plusieurs communautés ethniques. Nous avons travaillé entre autres, avec des représentants des communautés autochtones, vietnamiennes, portugaises, russes, irlandaises, italiennes, roumaines, chinoises, grecques, iraqiennes (Kurde) et indiennes (Sikh).

Statut légal du résident à son arrivée

La CNLC avait accordé une semi-liberté régulière à 41 résidents et ordonné la semi-liberté pour 26 résidents. Douze résidents étaient en libération conditionnelle totale à leur sortie, 6 avaient reçu une libération d'office avec condition d'hébergement et 2 autres résidents étaient en dépannage en libération d'office. Ces données indiquent le statut légal du résident à son arrivée au CRC. Il est important de noter que cette année nous avons différencié entre la semi-liberté régulière ainsi que la semi-liberté pour les cas expéditifs. Cela nous aidera avec le temps à mieux discerner certaines tendances dans la libération des détenus au CRC.

STATUT LÉGAL	2008 2009	2007 2008	2006 2007	2005 2006	2004 2005
Semi-liberté			66 (70%)	65 (86%)	43 (80%)
Libération conditionnelle totale			11 (12%)	0	5 (10%)
L.O. Assignment			9 (9%)	5 (7%)	3 (6%)
L.O. Dépannage			9 (9%)	5 (7%)	2 (4%)
Total			95 (100%)	75 (100%)	53 (100%)

Comme à toutes les années, quelques résidents sont passés du statut de la semi-liberté au statut de la libération conditionnelle totale avec condition d'hébergement ou à la libération d'office durant leur séjour au CRC.

Suspensions

Durant l'année 2007-09, 14 résidents (17%) ont été suspendus avant la fin de leur séjour au CRC comparativement à 11 (13%) en 2007-08. Le taux de suspension de cette année demeure représentatif aux taux rencontrés aux années précédentes, sauf pour le taux de l'année 2006-07. Des bris de conditions spéciales ont été la cause de 11 suspensions et 1 suspension est attribuable à de nouvelles accusations. Deux cas ont été suspendus suite à des libertés illégales et ont été arrêtés sans récidive officielle. Des 14 suspensions, 5 cas étaient en libération d'office avec assignation, 1 cas était en libération d'office (dépannage), 8 cas étaient en semi-liberté. Quatre des suspensions ont été annulées et ont réintégré le CRC et deux de ces cas on été suspendus à nouveaux.

Durée du séjour au CRC

La durée moyenne du séjour est demeurée stable à 6.5 mois. Onze (13%) de nos résidents purgeaient une sentence-vie. Plusieurs de ces derniers ont été hébergés au CRC pour plus de 18 mois et deux d'entre eux ont été en libération au CRC pour 24 mois ou plus. Ceci expliquerait encore en partie l'augmentation au niveau de la durée moyenne du séjour cette année.

Taux d'occupation

Nous sommes très satisfaits du taux d'occupation moyen de 99% que nous avons maintenu cette année malgré une baisse au niveau du taux de référence.

Objectifs pour 2009-2010

Au cours de la dernière année, nous avons réalisé que nous étions à l'étroit pour travailler. Cette situation a été rapportée à notre conseil d'administration et durant le cours de l'année à venir, nous explorerons des solutions possibles à ce problème tout en tenant compte du fait que toute solution doit s'avérer financièrement possible pour la corporation.

Cette année nous avons maintenu notre engagement à offrir plus de formation à nos employés. Les employés cliniques auront une formation continue de Réinsertion Sociale offerte par M. Alain Vigneault. Nous continuons à avoir des rencontres de suivi avec ce dernier deux à trois fois par année soit en groupe ou individuelles. Nous avons aussi entrepris une révision du programme au CRC qui nous permettra de revoir les services qui sont offerts aux volets Recherche d'emploi et retour aux études, Finances et Loisirs. L'an passé, nous nous étions fixé comme objectif d'offrir des sessions d'information sur des sujets tels, la sexualité, les maladies transmises sexuellement, les finances et le « gambling ». Nous avons rencontré cet objectif et désirons en augmenter le nombre et les sujets traités durant l'année à venir.

Une révision des différentes descriptions de tâches sera aussi entamée durant la prochaine année afin de clarifier le rôle de tous et chacun et d'éviter ainsi la confusion au niveau des responsabilités. Cette exercice fera partie du processus de la restructuration des services et de la consolidation de l'équipe du CRC débuté il ya plusieurs mois.

Nous souhaitons encore cette année offrir la possibilité aux employés d'avoir accès gratuitement au vaccin contre les hépatites par l'entremise du CLSC local du Quartier de St-Henri. Plusieurs membres du personnel se sont dits intéressés à recevoir le vaccin étant donné les risques associés à leur travail. Céline White a fait des démarches concrètes à ce niveau et continue à faire le suivi dans ce dossier.

L'an dernier, nous nous étions donné comme objectif d'éliminer l'utilisation de verres en styromousse au CRC. Cet objectif est maintenant rencontré.

Nous avons aussi effectué plusieurs rénovations au CRC grâce à une implication financière importante de la corporation. L'an dernier nous espérions pouvoir remplacer certains mobiliers de chambre. Si la situation financière de la corporation le permet, nous aimerions reporter cet objectif à l'année à venir. L'achat de mobiliers

de chambre compléterait la rénovation des chambres.

Conclusion

Encore une fois cette année, l'évaluation annuelle de notre CRC complétée par le SCC démontre que les services que nous offrons rencontrent les exigences du SCC et de notre clientèle. Tel que mentionné, le processus d'accréditation du CRC Maison St-Léonard par le Service Correctionnel du Canada et le Service Correctionnel du Québec nous a permis de revoir l'ensemble de nos procédures, nos politiques et les formulaires internes utilisés au quotidien par les intervenants et l'administration du CRC. Nous aimerions remercier Michel Gagnon et Lise White qui ont réussi à rencontrer les exigences de ce processus.

Grâce à une augmentation des demandes d'admission et dès lors à notre taux d'acceptation, nous avons pu maintenir un très bon taux d'occupation pour cette année. Notre clientèle s'est avérée stable malgré certains nouveaux défis auxquels nous avons dû faire face durant l'année dont principalement, un roulement inhabituel niveau de notre personnel clinique dû entre autres, à un congé de maladie de longue durée. De plus, quelques membres de notre équipe cliniques ont été recrutés par le SCC et on quitté le CRC. Nous aimerions remercier notre équipe clinique pour leur patience et leur effort durant les 18 derniers mois.

Tel que mentionné, le manque d'espace de travail au CRC peut quelque fois devenir problématique. Bien que l'équipe ait conscience qu'une solution à ce problème ne soit pas possible dans le futur immédiat, tous les membres apprécient que le CA soit sensible à notre situation mais réalisent aussi que toute solution doit s'avérer financièrement possible. Cependant, nous avons pu remarquer que l'addition d'un nouveau poste de travail SGD semble avoir minimisé ce problème pour l'instant.

En 2007, nous avons eu le plaisir de superviser Meagan Irving de l'université McGill lors de son stage au CRC. Il nous fait plaisir de maintenant compter Meagan comme animatrice au sein de notre équipe clinique.

Comme à toutes les années précédentes, nous avons effectué la supervision de stagiaires. De septembre 2008 à avril 2009, nous avons supervisé une étudiante de l'université McGill, Marie-Dominique Giguère. Son énergie et son vouloir d'apprendre ont été grandement appréciés. En novembre 2008, nous avons reçu encore cette année 8 étudiants du Collège Maisonneuve pour un stage d'observation et 4 du Collège Ahuntsic. De plus, nous continuons à faire des présentations au CRC et au Collège John Abbott. Nous avons aussi été capables de rendre visite à des étudiants du niveau secondaire sur la rive nord de Montréal dans un but de prévention avec M. Roy Synnette, intervenant-accompagnateur du Service Option-Vie. L'administration de l'école en question a été très impressionnée par la présentation de M. Synnette et espère pouvoir nous recevoir à nouveau l'an prochain.

Nous voulons encore cette année remercier les conseillers cliniques, Luc Everton, Julien Cormier, Frédéric Bourgoïn et les surveillants, Axel Ambroise, Gilles Laurin et Larry White, qui travaillent à tous les jours avec nos clients. Tel que mentionné, quelques membres de l'équipe clinique nous ont quitté pour grossir les rangs du SCC; nous souhaitons bonne chance à Nadie Picard et à Geneviève Therriault. Il nous a fait plaisir de compter de nouveau parmi nous Sonia Nagi qui était en congé de maladie. Mme Merris Centomo a été nommée conseillère senior et nous sommes heureux de pouvoir bénéficier de ses années d'expérience clinique et de son dévouement.

Malgré les défis auxquels le CRC a dû faire face pendant l'année, il nous a été possible de maintenir un taux d'occupation stable et un taux de suspension relativement bas. Le roulement au niveau du personnel n'a aucunement nuit à la qualité des services que nous offrons à nos clients. Nous remercions tous et chacun pour leur compréhension et leur persévérance.

Cette année, il nous a été possible de rencontrer un autre objectif établi l'an passé. Toutes les chambres des résidents et les espaces de travail ont été rénovés : nouvelle peinture, nouveau plancher et réparations nécessaires. Nous aimerions remercier Lise White qui a coordonné et supervisé les travaux et l'équipe clinique qui a offert sa collaboration à cette dernière.

Nous tenons à remercier encore une fois cette année le directeur général ainsi que le conseil d'administration pour le support qu'ils nous apportent tout au long de l'année.

Daniel Allain
Directeur clinique

Service Option-Vie (version abrégée)

Introduction

Liste des intervenants-accompagnateurs du Québec et leur lieu de travail

Michel Dunn :	Coordonnateur, Communauté district Est-ouest (SCC)
William Clarkson :	C.R.R., USD et Minimum Ste-Anne; les modules aux nouveaux
Daniel Benson :	Centre fédéral de formation, Archambault, CRSM
Gustave Poirier :	Établissement de Port-Cartier
Michel Lambert :	Établissements E.M.S.F. et Donnacona
Roy Synette :	Établissement C.F.F. et Leclerc (Anglophones et francophones)
Line Bolduc :	Établissement Joliette
René Pétillon :	Établissement La Macaza; communauté district Est-ouest (SCC)
Edmond Guénette :	Établissement Cowansville et Drummondville (remplacement)
Georges Le Clair :	Communauté Hull et Ottawa (communauté district Est-ouest.

Notre équipe se compose actuellement de dix intervenants-accompagnateurs : huit à temps complet et deux à temps partiel.

Aperçu statistique des services Option-Vie pour le Québec (pénitenciers)

Période couverte : 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009

Établissements	13
Nombre de condamnés à perpétuité au total	725
Nombre de condamnés à perpétuité ayant reçu des services	591
Nb de détenus purgeant une longue sentence ayant reçu des services	?
Délinquants dangereux et dél. dangereux sexuels ayant reçu des services	?
Entrevues : perpétuité et indéfinis	3 830
Entrevues : autres détenus	424
Services rendus aux autres détenus	43
Conférences de cas pour nos clients à perpétuité et les indéfinis	310
Présence au comité de révision	?
Contribution au plan correctionnel	?
Téléphones à : clients à perpétuité et les indéfinis	96
Téléphones divers	?
PSAE et PSSE avec nos clients à perpétuité	195
PSAE et PSSE avec autres détenus	18
Échange d'information avec l'équipe de gestion de cas	628
Rencontre avec le personnel pour faire connaître le service Option-Vie	?
Présence aux réunions du groupe-vie	?

Participation à une révision judiciaire	3
Participation à une audience de la C.N.L.C.	116
Activités de sensibilisation	48
Contact avec la famille d'un client	53
Nombre de ressources communautaires contactées pour préparer le retour en communauté d'un client	90

Programme d'intervenant-accompagnateur

Survivance de la population des condamnés à perpétuité

Le tableau de la page précédente expose l'ensemble des statistiques que nous recueillons à l'aide du nouveau modèle de collecte de données. Nous connaissons donc le nombre total de condamnés à perpétuité qui sont incarcérés au Québec. Nous pouvons également évaluer dans quelle proportion ceux-ci utilisent le Service Option-Vie. Pour le reste, nous avons un excellent portrait du genre d'intervention que nous faisons auprès de nos clients : entrevues, conférences de cas, audiences, PSAE et PSSE, etc.

En ce qui concerne l'âge moyen de nos clients, leurs dates d'éligibilité à la libération conditionnelle ou le nombre d'années qu'ils ont purgé, nous n'en tenons pas compte dans la cueillette de nos données. Il demeure cependant que le Service correctionnel détient ces informations dans le SGD et qu'il est possible d'en prendre connaissance. Il suffit d'en faire la demande.

Tendances observées au sein de notre clientèle

Vieillesse : Depuis longtemps déjà nous parlons du vieillissement au sein de notre clientèle de condamnés à perpétuité. Cette année encore, plus que jamais, nous avons travaillé avec des clients âgés et des clients ayant purgé de très longues années en prison (plus de vingt ans). Dans bien des cas, cela implique que les ressources extérieures ont disparu et qu'il n'y a plus personne qui attende notre client à l'extérieur. Quand on connaît l'importance des ressources dans le processus de retour en communauté de nos clients, il est bien évident que nous avons été confrontés à une difficulté majeure.

Santé mentale : S'ajoute à cela le constat indéniable que de nombreux clients présentent des problèmes de santé mentale plus ou moins prononcés... problèmes qui demandent une attention particulière et plus régulière de la part de nos intervenants-accompagnateurs, car le Service correctionnel et la Commission nationale des libérations conditionnelles se montrent très préoccupés par les mesures d'encadrement qui sont nécessaires autour de ces personnes lorsque vient le temps de les réintégrer au sein de la communauté. Nous avons constaté cette année que de nombreux clients confrontés à différents problèmes de santé mentale ne sont pas diagnostiqués comme tels et ne reçoivent donc aucun soin ni aucune médication. Partant de là, nous avons réalisé que certains de nos clients ont grandement amélioré leur comportement et leur prise en charge après avoir reçu les soins appropriés suite à une information de notre part dirigée vers l'équipe de gestion de cas.

Nous nous sommes donc donnés comme ligne de conduite cette année d'être plus vigilants devant les indices de maladie mentale (plus ou moins prononcés) pour être ainsi en mesure d'en faire part à l'équipe de gestion de cas qui peut ensuite agir en conséquence.

Tous nos intervenants-accompagnateurs ont donc suivi une formation de deux jours en santé mentale afin d'être mieux équipés pour agir auprès de cette clientèle. Nous avons grandement apprécié que, dans chaque établissement, ainsi que dans les CRC et les CCC, une équipe, ou à tout le moins une personne, soit désignée pour répondre aux problèmes spécifiques de santé mentale. Nul doute que nous pourrions ainsi être plus efficaces et mieux répondre aux besoins de nos clients.

Instabilité : C'est probablement à partir de ce premier constat lié aux problèmes de santé mentale et/ou de troubles de comportement, que nous pourrions expliquer un autre problème qui s'est imposé au cours des dernières années, assurément plus facile à identifier dans les établissements à sécurité minimale, mais probablement présent, dans une certaine mesure, dans les autres établissements (médium et maximum) . Nous remarquons qu'il y a un certain pourcentage de clients qui semblent incapables de conserver suffisamment de stabilité et de discipline au niveau de leur comportement et de leur cheminement pour franchir les étapes du retour en communauté. Ces gars se retrouvent dans un établissement à sécurité minimale depuis très longtemps (cinq à dix ans... et même davantage). Chaque fois qu'ils démontrent suffisamment de constance et de motivation pour se mériter des absences temporaires, des placements extérieurs ou un semi-liberté, on dirait qu'ils prennent panique et qu'ils commettent, délibérément ou non, une bêtise pour perdre tous les avantages acquis et retourner à la case départ... et ainsi de suite pendant des années et des années. Nous nous sommes demandé dernièrement comment nous pourrions parvenir à sécuriser suffisamment ces clients pour qu'ils acceptent de prendre le risque de retourner en communauté. (...)

Coupures dans les programmes de sortie : Malheureusement, et cela au cours de la dernière année, nous avons remarqué que les programmes de sortie axés sur la réintégration sociale sont de plus en plus difficiles à obtenir pour nos clients. Et lorsqu'ils les obtiennent, ils sont définitivement plus restreints que durant les années passées. (...) Nous trouvons cela dommage car ces programmes ont toujours donné d'excellents résultats.

Gangs de rue : Enfin, l'arrivée massive des gangs de rue dans nos pénitenciers est un élément dont il faudra dorénavant tenir compte au cours des prochaines années. Le statut des condamnés à perpétuité est appelé à changer à l'intérieur des murs puisque ces nouveaux joueurs (gangs de rue) ont tendance à vouloir s'imposer par la violence et le non respect d'autrui. Comme ces valeurs sont à l'opposé de celles véhiculées par la majorité de nos clients, on assiste à un retrait de plus en plus marqué des condamnés à perpétuité de la vie sociale carcérale. Il faudra donc réfléchir à des façons de stimuler nos clients autrement qu'en leur proposant des postes ou des emplois où ils pouvaient dans le passé exercer leur leadership positif et pacifique au sein de la population carcérale. Ce phénomène, ajouté à celui des motards qui sont de plus en plus présents à l'intérieur des murs, vient assurément modifier la situation démographique de la population carcérale et il nous faudra tenir compte de ces nouveaux éléments dans notre façon d'accompagner et de conseiller nos clients.

(...)

Activités dans les établissements

Cette année, nous avons poursuivi notre programme de rencontres avec les intervenants de tous les établissements et de tous les bureaux de secteur dans la communauté. La très grande majorité des intervenants du SCC nous considèrent maintenant comme une ressource importante dans le cheminement des condamnés à perpétuité et des détenus purgeant une longue sentence et n'hésitent pas à nous référer des cas ou à nous appeler pour demander d'intervenir dans le règlement d'une situation particulière.

Les établissements à sécurité minimale du Québec sont très bien desservis et nous sommes très satisfaits de la qualité des services que nous offrons et de l'excellente relation que nous entretenons avec les intervenants de ces établissements. Les simulations d'audience en présence des ALC, la formation des nouveaux intervenants, la participation régulière aux conférences de cas et aux suivis criminologiques démontrent clairement le niveau élevé de confiance envers les intervenants-accompagnateurs Option-Vie.

Au niveau des établissements à sécurité médium, il faut dire que nous avons eu notre part de difficultés au cours de la dernière année. Les établissements de Cowansville et de Drummondville n'ont pas reçu de services durant les six derniers mois de l'année parce que notre intervenant-accompagnateur s'est absenté pour cause de maladie à compter du mois de septembre 2008. Nous venons tout juste d'engager un nouvel intervenant-accompagnateur (Edmond Guénette) pour le remplacer sur une base temporaire. L'établissement de la Macaza s'est également retrouvé sans intervenant-accompagnateur à quelques occasions, mais la situation est maintenant réglée avec l'arrivée de M. René Pétillon. Pour ce qui est du Leclerc, notre présence a toujours été constante au fil des dernières années. Toujours à notre satisfaction, et pour le bien de nos clients, notre présence à l'établissement Archambault s'est poursuivie tout au long de la dernière année et les relations avec le personnel semblent continuer de s'améliorer. Nous effectuons également une présence régulière au Centre régional de santé mentale qui se trouve dans l'enceinte de l'établissement Archambault.

Pour terminer, nous sommes maintenant satisfaits des services offerts dans les deux établissements à sécurité maximale.

Port-Cartier : Depuis maintenant sept ans, nous avons un intervenant-accompagnateur à demi-temps à l'établissement de Port-Cartier. Il s'agit de M. Gustave Poirier qui a su, au fil des ans, se bâtir une solide réputation tant auprès des résidents que des intervenants-accompagnateurs. L'intervention de Gustave se fait sur une base régulière et tous les commentaires que nous recevons sont positifs. Les résidents savent qu'ils peuvent recevoir une aide précieuse de Gustave s'ils décident de se prendre en main et les intervenants-accompagnateurs savent qu'ils peuvent toujours compter sur Gustave pour faire avancer le dossier d'un client ou pour le motiver à poursuivre son bon cheminement. Dans un maximum, c'est un peu comme aller à la pêche : il faut être là, patient et, de temps en temps, le poisson mord à l'hameçon et on peut alors le sortir de l'eau ou... dans le cas qui nous occupe, le sortir de son isolement et de son univers carcéral sans issue.

Donnacona : En ce qui concerne l'établissement Donnacona (sécurité maximale), nous sommes très heureux de la formule que nous avons finalement réussi à mettre en place. Les nombreuses opérations de nature sécuritaire qui rendaient difficiles un contact régulier, l'attitude générale des gars dans cet établissement qui demandait une forme d'intervention particulière (*l'intervention dans un établissement à sécurité maximale ne peut pas être la même que celle dans*

un établissement à sécurité minimale... Les gars ne sont pas au même niveau.), la nécessité d'être présent dans cet établissement où les besoins sont tellement grands, nous ont forcés à une profonde réflexion... qui nous a finalement orientés vers une intervention axée sur la motivation de groupe. En voici un exemple :

Activité «Café rencontre Option-Vie» avec les clients du secteur 240 de l'établissement Donnacona. Cette activité s'est déroulée à la chapelle et fut animée par Michel Lambert et Richard Desrosiers avec un groupe de 33 participants. La rencontre a débuté à 9 h 30 pour se terminer à 14 heures. L'enthousiasme et la bonne humeur des participants étaient très palpables. Nos intervenants-accompagnateurs ont partagé le repas avec eux : sous-marins et desserts. Ils ont eu l'impression de se retrouver autour d'une table de famille : les coudes se touchaient et la bouffe était bonne. Une photo de groupe a été prise à cette occasion. Tous ont semblé très heureux de cette journée. Il y avait des poignées de mains, des sourires, de bonnes blagues. Il y avait une ambiance où les hommes avaient oublié pendant un instant la lourdeur du pénitencier. Beaucoup de ces hommes vont faire la demande à leur agent pour rencontrer notre intervenant-accompagnateur en privé : mission accomplie.

Le but de ces journées est de favoriser un échange de groupe pour discuter du cheminement et des efforts que nous devons faire pour la gestion de notre peine. Un rappel essentiel qu'il faut travailler de concert avec les équipes de gestion de cas. L'assurance que l'intervenant-accompagnateur Option-vie peut les accompagner, les aider et les soutenir durant leur peine. Oublier pendant un petit instant l'isolement de la prison et partager des valeurs plus fraternelles.

Joliette : Une nouvelle intervenante-accompagnatrice, Mme Line Bolduc, vient de faire son entrée à l'établissement de Joliette pour femmes. Après avoir profité pendant plusieurs années des excellents services dispensés par M. Daniel Benson, il ne fait aucun doute que les femmes incarcérées à Joliette seront heureuses d'accueillir Mme Bolduc afin de poursuivre le travail déjà entrepris.

Waseskun : Il ne faut pas oublier le centre Waseskun, ce centre de guérison qui, en vertu de l'Article 81, fait office d'établissement à sécurité minimale et de maison de transition. Nous y avons quelques clients que nous accompagnons sur une base régulière.

Charge de travail dans les différents établissements

Au fil des années, il y a une réalité qui s'est imposée d'elle-même : la charge de travail dans un établissement à sécurité minimale est beaucoup plus imposante que dans un établissement à sécurité maximale ou médium.

C'est effectivement à l'étape de l'établissement à sécurité minimale qu'il se produit une véritable révolution dans la vie de nos clients. Ce qu'ils ont préparé lentement, patiemment, pendant les premières années de leur incarcération (adaptation, programmes, stabilité) se traduit enfin par une ouverture sur la communauté et par l'accès à une série impressionnante de possibilités qui exigent toutes une préparation adéquate : révision judiciaire, permissions de sortir avec escorte, programme de sortie de groupe, placement extérieur, permission de sortir sans escorte, placement extérieur à partir d'une maison de transition; semi-liberté projet, semi-liberté régulière. Qu'il suffise, à titre d'exemple, de constater que 95 pour cent des audiences de nos clients ont lieu à partir des établissements à sécurité minimale.

Devant pareille réalité, il est évident que le ratio intervenant-accompagnateur/clients travaillant dans un établissement à sécurité minimale se doit d'être inférieur à celui d'un intervenant-accompagnateur travaillant dans un établissement à sécurité maximale ou médium.

Réussites du programme d'intervenant-accompagnateur

L'entrevue individuelle avec nos clients demeure l'activité primordiale de l'intervenant-accompagnateur. Cette année, nous en avons effectué environ quatre mille deux cent cinquante-quatre (4 254), en incluant les clients purgeant une peine de longue durée, les délinquants dangereux et sexuellement dangereux, ainsi que les entrevues avec les autres clients (sentences inférieures à dix ans.

Après onze années d'existence, il est évident que la majorité de nos clients nous connaissent déjà et que nous avons moins besoin de nous présenter. Les gars savent qui nous sommes et n'ont aucune difficulté à s'identifier à nous. Notre rôle de modèle demeure donc très important et l'exemple de chacun des intervenants-accompagnateurs se veut un puissant incitatif pour motiver nos clients à se prendre en main pour effectuer les changements nécessaires dans leur vie.

Nous avons pris le temps d'établir un lien de confiance avec nos clients afin d'être toujours en mesure de leur offrir le meilleur service possible tout au long de leur cheminement carcéral. La connaissance approfondie de nos clients dans tous les domaines de leur vie s'avère notre meilleur atout lorsque nous avons à nous prononcer sur la qualité de leur cheminement devant les intervenants du SCC ou devant les membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

(...)

Avec l'expérience acquise au fil des ans, nous pouvons dire que nos interventions auprès de nos clients sont devenues plus judicieuses et plus efficaces. En effet, maintenant que la majorité des gens nous connaissent et respectent notre travail, nous pouvons nous permettre davantage de confrontation et de critique positive auprès de nos clients. Même si nous les remettons en question dans leur attitude et leur comportement, même si nous les bousculons parfois pour tenter de les stimuler, ils se rendent compte rapidement que nous n'agissons de la sorte que pour les inviter à cesser de s'apitoyer sur leur sort et à s'engager le plus rapidement possible dans la voie de la remise en question et du cheminement. Nous leur répétons sans cesse que leur éventuel retour en communauté ne viendra pas tout seul, ils doivent s'engager et s'impliquer totalement dans les programmes qui leur sont offerts pour travailler la ou les problématiques qui les ont amenés en prison.

Incidences positives observées des intervenants-accompagnateurs sur la population des condamnés à perpétuité et sur les clients individuels

Calme dans les établissements : Il nous arrive fréquemment de rencontrer des clients, au lendemain d'un événement critique (suspicion au niveau de la drogue et mise en isolement, mauvaise nouvelle dans la famille, décision négative devant la C.N.L.C. etc.) et de les entendre nous dire : « Heureusement que je savais je pourrais te voir aujourd'hui... sinon j'aurais perdu les pédales... j'aurais pété les plombs... j'aurais sauté la coche. »

Comme on l'a déjà dit, les gars savent maintenant qu'ils ne sont plus seuls ou isolés, quel que soit la catastrophe qui puisse leur arriver. Lorsque l'émotion bouillonne, ils peuvent prendre un temps d'arrêt et se dire : « Pourquoi empirer une situation déjà assez pénible? Je vais garder mon calme et en parler avec le gars d'Option-Vie tout à l'heure ou demain au plus tard ». C'est souvent tout ce qu'il faut pour faire baisser la pression et éviter un débordement de violence.

Questionnaire touchant l'ensemble du parcours criminel et carcéral : L'an passé, nous avons élaboré un questionnaire touchant l'ensemble du parcours criminel et carcéral de nos clients. Nous l'utilisons pour amener nos clients à réfléchir sur toutes les facettes importantes de leur cheminement carcéral, ce qui les aide à évaluer le travail déjà accompli et le travail qui reste encore à faire. Cette année, nous l'avons amélioré et nous l'utilisons sur une base régulière avec l'ensemble de nos clients.

Dans ce questionnaire, nous touchons toutes les phases du délit, les facteurs criminogènes, les acquis dans les programmes, l'intégration de ces acquis, les facteurs de risque etc.

Grâce à ce questionnaire, nos clients arrivent beaucoup plus facilement à comprendre les notions d'apprentissage (programmes) et d'intégration des acquis (impact dans la vie de tous les jours) dans le cadre de leur parcours carcéral.

Clients présentant une problématique de santé mentale : Notre présence et notre engagement auprès de certains clients ayant des problèmes de santé mentale joue un rôle parfois déterminant dans les recommandations des intervenants du SCC ainsi que dans les décisions de la C.N.L.C. On nous a en effet partagé à plusieurs reprises que, sans notre présence à leurs côtés et notre accompagnement régulier, plusieurs détenus n'auraient pas eu l'opportunité de se retrouver au sein de la communauté.

Collaboration avec le personnel ayant contribué aux résultats positifs obtenus avec le client

Simulation d'audience : Cette année, à partir du questionnaire sur le parcours carcéral de nos clients développé l'an passé, nous avons mis sur pied un service de simulation d'audience auquel participe l'agent de libération conditionnelle du client impliqué. Nous utilisons cette simulation pour les clients qui en sont à leur première audience ou qui sont très anxieux de rencontrer la CNLC. Cette pratique est très appréciée car elle permet également à l'agent de libération conditionnelle de voir le niveau de cheminement de son client.

Conférences de cas : Au cours de l'année 2008-2009, nous avons accordé beaucoup d'importance au fait de participer aux conférences de cas. Nous avons constaté à plusieurs reprises que nos clients se montraient plus disposés à comprendre et à accepter les attentes des intervenants du SCC lorsque nous assistions à la rencontre. De plus, ayant une connaissance directe de ces attentes, il nous est plus facile d'en discuter avec nos clients dans les semaines et les mois suivants, surtout lorsque nos clients semblent avoir oublié, volontairement ou pas, des aspects importants de ces attentes.

Participation aux suivis criminologiques : Cette année, surtout à la Montée St-François, il est arrivé que des agents de libération conditionnelle aient demandé à Michel Lambert, notre intervenant-accompagnateur, de participer aux séances de suivi criminologique avec des clients. La présence de Michel durant ces suivis permet d'augmenter le

niveau de confiance entre le client et l'ALC, ce qui facilite l'expression des véritables sentiments de la part du client. Cela permet également à notre intervenant-accompagnateur de poursuivre la discussion plus en profondeur avec le client entre les séances.

Participation aux cours d'intégration des nouveaux : Au Centre régional de formation, notre intervenant-accompagnateur, William Clarkson, participe activement au niveau des modules de formation qui sont offerts aux nouveaux condamnés à perpétuité en compagnie d'un intervenant du SCC et les résultats semblent très positifs. En fait, cela prépare les nouveaux arrivés à ce qui les attend tout au long de leur sentence, ce qui les rassure énormément, les aide à mieux s'adapter à leur nouvelle vie et leur donne de l'espoir pour le futur.

Clients présentant une problématique de santé mentale : Dans le cas de nos clients présentant une problématique de santé mentale, il est bien évident que la collaboration entre les intervenants du SCC et les intervenants-accompagnateurs est essentielle pour parvenir à obtenir des mesures d'élargissement dans un premier temps et, ensuite, pour permettre à ces clients de demeurer dans la communauté.

(...)

Sensibilisation du public

Nous avons participé à plus de cinquante activités de sensibilisation (...).

Comment les engagements en matière de sensibilisation du public se sont présentés?

Dans la très grande majorité des cas, nous avons été sollicités pour participer à ces activités de sensibilisation. Il faut dire que le Service Option-Vie est de plus en plus connu au Québec et que de nombreux journalistes, au courant de la nature de notre travail, n'hésitent pas à communiquer avec nous lorsque l'actualité tourne autour du milieu carcéral.

Il en va de même pour les écoles, les collèges, les universités ainsi que pour les organismes impliqués au niveau de la relation d'aide : notre implication au cours des dernières années nous a fait connaître et les personnes intéressées n'éprouvent aucune difficulté pour nous contacter.

Nul besoin de vous dire que les intervenants-accompagnateurs du Service Option-Vie sont sollicités plus souvent qu'à leur tour pour exprimer leur point de vue sur les différentes facettes des appareils judiciaire et correctionnel. Étant perçus comme des modèles de réhabilitation, de surcroît fortement impliqués dans l'accompagnement de d'autres condamnés à perpétuité sur le chemin de la réintégration au sein de la communauté, bien des médias manifestent de l'intérêt pour nous et souhaitent entendre notre point de vue sur des questions parfois très pointues.

(...)

Condamnés à perpétuité dans la collectivité

Nombre et nature des contacts avec la clientèle dans la collectivité

Le tableau qui suit fait état des activités effectuées par les intervenants-accompagnateurs communautaires dans les deux districts communautaires du Service correctionnel canadien mais ne tient pas compte des activités effectuées par l'intervenant-accompagnateur du Service Oxygène.

Période couverte : 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009

Entrevues : perpétuité et indéfinis	485
Entrevues : autres détenus	74
Conférences de cas pour nos clients à perpétuité et les indéfinis	27
Téléphones à : clients à perpétuité et les indéfinis	329
Téléphones divers	382
PSAE et PSSE	28
Échange d'information avec le personnel	172
Participation à une audience de la C.N.L.C.	16
Sensibilisation du public	54
Contacts avec la famille d'un client	33
Nombre de ressources communautaires contactées pour favoriser le retour en communauté d'un client	34

L'entrevue individuelle avec nos clients demeure l'activité primordiale de l'intervenant-accompagnateur et cela même en communauté. Cette année, nous avons encore rencontré une soixantaine de clients différents en communauté et réalisé environ neuf cents entrevues individuelles.

(...)

Les intervenants-accompagnateurs communautaires ont aidé les délinquants à rencontrer les besoins suivants :

Besoins reliés plus spécifiquement au plan correctionnel; besoin d'exprimer leurs peurs, leurs angoisses et les craintes qu'ils avaient par rapport à leur retour en communauté; besoin de se construire un réseau social afin de briser leur isolement. Ce besoin se rencontre chez une très grande majorité de nos clients. En effet, les très longues années de prise en charge par le système et d'isolement ont créé des problèmes importants au niveau de la capacité de socialisation. Besoin d'être préparé aux exigences du travail et de la vie en communauté; besoins locatifs, besoins de meubles et besoins d'être dirigé vers des ressources (ex : CLSC, banques de nourriture, etc.); besoin d'être rassuré devant le stress que représente la vie en société; besoin d'être rassuré et encadré lorsque la pression est trop forte et qu'il y a des risques de récidive, de rechute ou risque de désorganisation.

Étendue des travaux

Les intervenants-accompagnateurs communautaires ont établi des contacts avec les délinquants âgés ayant purgé une peine de longue durée et ayant été libérés dans la communauté.

Résultats : Environ une soixantaine de clients différents furent rencontrés afin d'effectuer le travail attendu. Il est important de comprendre que rencontrer toutes ces personnes en communauté nécessitent une logistique bien plus compliquée que les rencontres en établissement. Le temps de déplacement pour rencontrer chaque client et le contexte différent d'intervention font en sorte qu'une entrevue en communauté, au lieu de prendre une trentaine de minutes, peut facilement exiger une période de deux à trois heures.

Nous avons gardé un contact régulier (une semaine par mois) avec nos clients de la grande région du Saguenay-Lac-St-Jean. Il importe de préciser ici que la plupart de nos clients se trouvaient à la maison de transition de Roberval où nous avons concentré nos énergies. Nous avons cependant eu quelques contacts avec un client de Chicoutimi qui va très bien et qui ne nécessite aucune intervention particulière.

Nous avons été présents dans le secteur Laval (CRC Carpe Diem), Laurentides (CCC Laferrière à St-Jérôme) et Lanaudière (sur demande). Nous avons rencontré les clients de ce secteur, nous les avons accompagnés dans le cadre d'activités telles qu'Entrée libre et nous avons parfois rencontré les membres de leur famille.

Notre intervenant-accompagnateur, Richard Noël a également consacré une journée par semaine à l'accompagnement de nos clients en communauté dans la grande région des Sherbrooke et des Cantons de l'est.

Nous avons également poursuivi nos contacts avec les intervenants du CCC et des maisons de transition de la ville de Québec ainsi qu'avec les clients qui en ont exprimé le besoin.

Les intervenants-accompagnateurs ont incité la clientèle ciblée à participer à la gestion de leur peine en les informant des services, des programmes et des ressources existant au SCC et dans la collectivité.

Résultats : Nous avons supporté les délinquants âgés, les condamnés à perpétuité et les détenus purgeant une longue sentence en communauté en les aidant à se trouver un emploi et à se trouver un logement. Nous avons aidé nos clients à se procurer les cartes d'assurance maladie, d'assurance sociale et autres cartes d'identité dont ils ont besoin afin de vivre en communauté. Nous en avons aidé plusieurs à s'ouvrir un compte de banque, à obtenir des services de base (téléphonie, hydro, etc.), à se déplacer en transport en commun et à se trouver des passe-temps et loisirs abordables. La clientèle ciblée a reçu de l'information sur des services tels que les banques alimentaires, les services publics, CLSC, cliniques médicales, institutions bancaires. Nous les avons encouragés à participer aux soirées Entrée libre (service de soutien pour les délinquants), aux rencontres des Alcooliques Anonymes, des Dépendants affectifs anonymes. Selon les besoins, nous les avons dirigés vers des programmes tels que Contrepoint, joueurs compulsifs, suivi psychologique.

(...)

Les intervenants-accompagnateurs ont offert, en plus des services ci-haut mentionnés, des services de soutien émotionnel qui ont tourné autour des thèmes suivants : comment surmonter sa peur, maîtriser sa colère, apprendre à faire confiance, comment éviter de victimiser les autres, comment organiser son temps, arrêter de plaire à tout prix, comment résoudre ses difficultés au fur et à mesure que celles-ci se présentent.

Les intervenants-accompagnateurs ont établi des calendriers d'entrevue et ont maintenu des contacts réguliers avec les délinquants purgeant une peine de longue durée qui requièrent leur aide.

Résultats : Des contacts réguliers furent maintenus avec tous nos clients qui ont nécessité une intervention sur une base plus régulière, c'est-à-dire entre une et quatre fois par moi; des contacts plus ponctuels ont été effectués auprès de ceux qui semblaient en mesure d'intégrer convenablement les différentes étapes du retour en communauté. Une partie de ces contacts s'est effectuée par le biais du téléphone et nous répétons souvent à nos clients qui s'adaptent bien en communauté et qui nécessitent moins d'intervention qu'il est très important qu'ils nous appellent dès qu'ils en ressentent le besoin... avant de poser un geste qui les ramèneraient en prison.

(...)

Les intervenants-accompagnateurs ont maintenu des relations avec le personnel du réseau correctionnel canadien (SCC, CNLC et réseau communautaire) afin de contribuer à la coordination du suivi en communauté de notre clientèle.

Résultats : Nous avons effectué plusieurs centaines de contacts avec des représentants du SCC, principalement avec des agents de gestion de cas dans les bureaux sectoriels suivants : les bureaux sectoriels de Laval, Laurentides, Lanaudière, Trois-Rivières, Québec, Saguenay-Lac-St-Jean. Il faut également inclure dans ces chiffres les contacts avec les intervenants de maison de transition suivantes : le CCC Laferrière, les CRC Carpe Diem, l'Étape (Sherbrooke), La Traverse (Sherbrooke), Le Joins-Toi (Granby), la maison de transition de Roberval.

(...)

Incidences positives observées des intervenants-accompagnateurs sur la clientèle en communauté

La présence de nos intervenants-accompagnateurs joue un rôle crucial au niveau du maintien en liberté de certains clients. D'un autre côté, lorsque les événements en cause sont trop graves pour éviter la suspension ou la révocation, l'on constate que les clients qui ont eu la présence d'esprit de communiquer avec nous le plus tôt possible après le bris de condition s'en tirent souvent avec une période d'incarcération plus courte parce que la CNLC tient compte du fait que le client a tout de même communiqué avec une de ses ressources qui l'a convaincu d'affronter les conséquences de ses gestes au lieu d'empirer les choses.

(...)

Réalisations spéciales (volets institution et communautaire)

Résidence Leo's Boys

Après trois ans d'existence et d'apprentissage, la Résidence Leo's Boys a finalement trouvé sa voie. Le projet initial de notre collègue du Service Oxygène (Gilles Thibault) d'ouvrir une maison où les personnes âgées pourraient habiter au sortir de la maison de transition s'est finalement réalisé... avec quelques modifications cependant. Gilles a présenté son projet au conseil d'administration de la Maison Cross Roads et ils ont généreusement accepté de nous confier la gestion de la Résidence Leo's Boys.

Il n'en fallait pas plus pour qu'un contrat de résidence soit préparé et soumis au quatre premiers occupants de notre foyer : des détenus condamnés à perpétuité ou ayant passé de nombreuses années en prison, n'ayant pas ou peu de ressources et qui, souvent, lors de tentatives antérieures, ont toujours éprouvé des difficultés à vivre en appartement. Le résident doit être en libération conditionnelle totale, en libération d'office ou avoir purgé sa peine au complet.

(...)

Ce projet n'aurait pu être possible sans la participation généreuse et sans la confiance que nous témoigne les membres de la corporation Maison Cross Roads.

Supervision de stage

Cette année, nous avons également connu une première dans les annales du Service Option-Vie en signant une entente avec le CEGEP du Vieux-Montréal qui nous a permis d'assurer la supervision du stage d'un étudiant en technique d'intervention sociale. Cet étudiant est un condamné à perpétuité qui a travaillé avec nous à l'époque où il était détenu et qui a profité de nos services pendant toutes les années de son incarcération. Finalement, il fait maintenant partie de notre équipe puisqu'il a été engagé comme intervenant-accompagnateur en janvier 2009. (...)

Comité directeur et groupe de travail sur les délinquants purgeant une peine de longue durée

MM. Michel Gagnon et Michel Dunn font maintenant partie des deux comités composant le National Resource Group qui siège à Ottawa et qui préside à la destinée du Service Option-Vie pour l'ensemble du pays. Le mandat du Groupe de travail (NRG) est très étendu et comprend des activités telles que : recherche, développement et évaluation du Service Option-Vie, uniformité des services, etc.

Comité régional

Au Québec, nous avons également mis sur pied un comité régional dont les membres proviennent du Service correctionnel canadien, de la Commission nationale des libérations conditionnelles, de la corporation Maison Cross Roads, de la société Élisabeth Fry et du Service Option-Vie. Chaque année, nous passons en revue les activités du Service Option-Vie pour en évaluer la pertinence et pour s'assurer que le développement du service se fait de façon

harmonieuse et dans le respect des règles du SCC et de la C.N.L.C. Ce comité se veut également un excellent moyen de faire circuler l'information entre les différents partenaires du Service Option-Vie.

Comité accompagnateur des détenus en palliatif (CADEP)

En collaboration avec Mme Jacqueline Verret, récipiendaire du prix Taylor à l'échelle nationale, et de M. Michel Beauchamp, aumônier régional, le CADEP a été mis en place. Ce comité a été accrédité par les autorités régionales, ce qui signifie que les douze bénévoles sont titulaires d'une carte émise par le SCC afin de pouvoir pénétrer dans tous les établissements de détention du Québec. Fort d'une solide formation, ces bénévoles travaillent en étroite collaboration avec le service de santé de chaque établissement.

Aussitôt qu'un détenu est identifié comme souffrant d'une maladie en phase terminale, les membres de la CADEP sont informés et une équipe de bénévoles commence à le visiter à l'intérieur des murs afin qu'un contact significatif soit établi le plus tôt possible.

(...)

Certains de nos intervenants-accompagnateurs ont déjà profité d'une formation reliée à l'accompagnement des personnes mourantes et d'autres auront l'occasion de suivre cette formation au cours de la prochaine année.

(...)

Le Rassemblement des artisans communautaires (RAC)

Nous sommes également impliqués au niveau du RAC. Ce groupe est composé d'intervenants, de ressources et de travailleurs de rues qui s'impliquent directement avec cette clientèle extrêmement démunie.

(...)

Volet ethnoculturel

L'un de nos intervenants-accompagnateurs travaille en étroite collaboration avec Mme Jocelyne Simon qui s'occupe du volet ethnoculturel et des bénévoles au SCC. Sur une base régulière, nous sommes appelés à rencontrer différents groupes communautaires ethniques afin de leur parler de la réalité du Service correctionnel canadien et du rôle que ces communautés peuvent y jouer lorsque des membres de leur communauté se retrouvent à l'intérieur des murs. Une attention particulière est également apportée au niveau de la sensibilisation auprès des jeunes de ces différentes communautés.

Aumônerie communautaire de Montréal

Deux autres de nos intervenants-accompagnateurs occupent des postes d'administrateurs au sein du Conseil d'administration de l'Aumônerie communautaire de Montréal. Cet organisme joue un rôle très important dans le décor correctionnel québécois puisqu'il finance une multitude d'autres organismes œuvrant auprès des détenus et des ex-détenus du service correctionnel canadien. (...)

Entrée libre

Évidemment, nous demeurons très près de cet organisme et nous continuons d'assurer une présence constante lors des soirées organisées par l'organisme Entrée libre à Montréal. Il s'agit d'un extraordinaire rassemblement hebdomadaire de détenus, d'ex-détenus, de bénévoles et d'aumôniers. (...)

Les Cercles de soutien et de responsabilisation du Québec

Cette année, un de nos intervenants-accompagnateurs faisait partie des membres fondateurs de la nouvelle corporation citée en titre et y occupe le poste de vice-président. Cette corporation rassemble tous les organismes de la province qui sont impliqués dans les cercles de soutien et de responsabilisation (pour les délinquants dangereux) afin de mieux les encadrer et de mieux les supporter dans leur action.

Projet Assurance

Nous constatons malheureusement que les personnes avec un casier judiciaire éprouvent des difficultés grandissantes à obtenir des assurances : assurance-vie; assurance responsabilité; assurance contre le vol, etc.

(...)

Devant cette situation, et à la demande expresse du comité des détenus de l'établissement Leclerc, nous avons mis sur pied un comité regroupant des gens de l'Office des droits des détenus, de l'Association des services de réhabilitation du Québec, de l'Aumônerie communautaire, du Conseil des Églises pour la Justice et la criminologie, des comités consultatifs de citoyens, de la corporation Maison Cross Roads et, bien sûr, du Service Oxygène et du Service Option-Vie.

La collecte de données a été complétée au cours de la dernière année en même temps que la recherche. La rédaction d'un manuscrit a été complétée et le livre est maintenant disponible sur le marché.

Programme de désinstitutionalisation

Devant les ravages causés par une incarcération prolongée, nous avons mis sur pied un programme de six sorties axé sur la préparation au retour en communauté destiné à nos clients. En effet, le choc de la libération est parfois brutal et risque souvent de compromettre les chances de réussite d'une remise en liberté s'il fait naître la crainte de l'échec devant toutes les nouvelles responsabilités qui s'imposent à ce moment. Lorsque la panique s'installe en communauté, le souvenir de la prison apparaît tout à coup comme la solution à tous les problèmes...

(...)

Projet Mire

Le projet Mire est un programme de la communauté visant à réinsérer les gens sur le marché du travail. Il dure huit semaines pendant lesquelles les participants sont payés au salaire minimum et le pourcentage de succès au

niveau de l'embauche est de plus de 80%. Nous avons rencontré les responsables de ce projet et nous avons réussi à faire admettre nos clients qui en ont besoin à ce programme, ce qui a grandement facilité leur retour au sein de la communauté. Chaque fois qu'un nouveau groupe débute sa formation, un de nos intervenants-accompagnateurs présente une conférence axée sur la motivation et sur la reprise en main de sa destinée.

(...)

Ameublement pour nos clients

Nous avons aidé, cette année encore, plusieurs de nos clients à se trouver des meubles grâce à la participation du frère Mathurin (frère Mariste) qui gère un service de distribution de meubles aux personnes démunies. On leur fournit presque tout ce dont ils ont besoin : mobiliers de chambre, de salon, de cuisine; ensemble de vaisselle, verrerie, ustensiles etc. (...)

Orientations à venir

Nous allons continuer de chercher de nouvelles façons d'être plus efficaces dans notre travail en développant des outils et des façons de faire qui aident nos clients à mieux se préparer pour le jour où ils rencontreront la Commission des libérations conditionnelles en vue d'un retour réussi au sein de la communauté.

La Formation sera de plus en plus à l'ordre du jour au cours des prochaines années : nous allons effectivement participer à plusieurs formations qui nous seront très utiles dans le cadre de notre travail : réinsertion sociale, santé mentale, population autochtone, gang de rue, motards, agresseurs sexuels, etc.

Nous allons continuer de nous impliquer au sein du comité directeur national et du comité de travail afin de faire (...) avancer la cause du Service Option-Vie à travers le pays.

Nous allons mettre sur pied une procédure pour la formation de nos nouveaux intervenants-accompagnateurs et nous allons développer des outils efficaces pour bien les préparer à remplir leur mission tout en respectant leurs limites pour éviter l'épuisement professionnel.

Michel Dunn
Coordonnateur

Service Option-Vie (population féminine)

Cette année, l'intervenante-accompagnatrice du Service Option Vie n'est entrée en poste qu'à la fin du mois d'octobre 2008.

En effet, l'administration de la Maison Cross Roads a procédé à l'embauche d'une nouvelle intervenante-accompagnatrice, Mme Line Bolduc. La présence de Mme Bolduc à l'établissement Joliette n'a débuté qu'en janvier 2009 après les vérifications d'usage.

À son arrivée à l'établissement Joliette, l'intervenante-accompagnatrice a pu constater que le Service Option Vie était relativement bien connu auprès de la clientèle ainsi que des membres du personnel. Après trois (3) mois de travail à l'établissement, l'intervenante-accompagnatrice a réussi à établir de bonnes relations avec sa clientèle.

Depuis son arrivée, elle assure une présence dynamique et pro active auprès de toutes les femmes faisant partie de sa clientèle et des rencontres avec le personnel de tous les secteurs de l'établissement sont effectuées aux besoins. L'intervenante-accompagnatrice du Service Option Vie est présente à l'établissement Joliette trois (3) jours par semaine. Elle visite également une (1) fois toutes les trois (3) semaines les femmes présentes à l'institut Louis-Philippe Pinel et sa présence hebdomadaire est aussi offerte aux femmes du CRC Thérèse-Casgrain ainsi qu'à celles en communauté.

L'intervenante-accompagnatrice offre en permanence ses services à un total de vingt-huit (28) femmes. Ce nombre inclut vingt-six (26) femmes purgeant une sentence à vie ou indéterminée et deux (2) sentenciées respectivement de dix (10) et douze (12) ans. Le nombre total n'inclut aucunement les interventions auprès des femmes purgeant de courtes sentences. Dans les derniers mois, ces interventions sont souvent survenues suite aux conseils ou références donnés par leurs codétenues purgeant une longue sentence. Quoique ce travail augmente la tâche de l'intervenante-accompagnatrice, nous croyons que ces interventions peuvent aider ces femmes dans la poursuite de leur sentence.

Le travail auprès de la clientèle féminine est un beau défi pour l'intervenante-accompagnatrice. Après seulement trois (3) mois d'intégration à l'Établissement Joliette nous pouvons dire que le défi est en voie d'être relevé.

Rencontres individuelles

Les rencontres individuelles sont à la base du Service Option Vie. Sans ces rencontres, l'intervenante-accompagnatrice ne pourrait établir une relation de confiance avec ses clientes. Depuis son arrivée, elle a effectué 94 rencontres avec sa clientèle purgeant une sentence à vie ou une longue sentence soit dix (10) ans et plus. Elle a également rencontré 45 autres femmes purgeant de courtes sentences.

Ces rencontres, offrent entre autres : des répit au quotidien carcéral, elles donnent à la clientèle un moment de réconfort, d'écoute, et surtout un temps de réflexion sur leur vie, leur cheminement. Elles permettent à l'intervenante-accompagnatrice d'aménager un lieu où les femmes peuvent en toute sécurité et confiance se dévoiler, mais aussi, elle offre un lieu où l'intervenante-accompagnatrice peut travailler à leur faire prendre conscience que la liberté n'est pas la prison et ces murs qui l'entourent, mais bien l'âme de celle qui la porte. Que la

prison ne signifie pas la fin, mais qu'elle peut signifier bien au contraire le début d'une nouvelle vie, d'un nouveau soi. L'intervenante-accompagnatrice étant elle-même de par sa vie, son expérience, un exemple de ce fait, les femmes peuvent voir qu'il est possible de s'en sortir.

Discussions de cas

Grâce à un travail concerté avec les équipes de gestion de cas et les services psychologiques de l'établissement, l'intervenante-accompagnatrice du Service Option Vie est mieux outillée pour aider sa clientèle. En effet, les discussions de cas lui permettent d'être bien informé des attentes de ces dernières à l'égard de sa clientèle, et cela permet à l'intervenante-accompagnatrice d'orienter son travail de façon plus efficace afin de mieux répondre aux besoins des femmes. Toutes les occasions d'échanger avec les différents intervenants, que ce soit les agents de libération, les intervenants de première ligne, les psychologues, les chefs d'équipe et les chefs d'équipe adjointe est essentiel à la réussite de ses interventions. Son travail auprès de la clientèle n'en est que plus efficace puisque l'intervenante-accompagnatrice se sent partie prenante de ce processus d'aide offerte aux femmes de l'établissement.

Cependant, elle ne participe pas encore aux réunions interdisciplinaires du MVS (*milieu de vie structuré*). La participation à ces réunions serait pour l'intervenante-accompagnatrice très aidante, puisque la clientèle du MVS est une clientèle avec des problèmes particuliers. Ces réunions seraient aussi une bonne occasion de partage d'informations et de points de vue sur la clientèle. Les interventions de l'intervenante-accompagnatrice seraient dès lors faites en concertation avec toute l'équipe, ce qui améliorerait davantage l'aide apportée à ces femmes.

Formation

Jusqu'à maintenant, l'intervenante-accompagnatrice a eu l'opportunité de suivre des formations liées à la culture autochtone, à la culture Sud-Asiatique, à la réinsertion sociale, à la santé mentale et à l'intervention auprès d'adulte en crise suicidaire. Elle souhaiterait également suivre les formations suivantes; escortes bénévoles, formation de base pour la thérapie TCD (*Thérapie comportementale dialectique*), formation sur les relations avec les médias et formation sur la résolution de crise. Il serait également souhaitable qu'elle puisse participer à la formation des nouveaux employés et à la formation continue des intervenantes de première ligne (IPL). L'intervenante-accompagnatrice reste disponible et ouverte à toutes occasions de formation, qui l'aideraient dans son travail quotidien auprès des femmes incarcérées.

Autres activités

Mises à part les rencontres avec les femmes et les membres du personnel, aucune autre activité significative n'a été menée. Le mandat de l'intervenante-accompagnatrice pour cette année étant de prendre le temps de s'intégrer, de bien connaître et établir de bons contacts avec les femmes et les différents intervenants avec lesquels elle travaille. Cependant, il est à souligner que l'intervenante-accompagnatrice a participé à la rencontre nationale annuelle du Service Option-Vie à Ottawa. Cette participation lui a permis de faire connaissance avec les autres intervenants-accompagnateurs ainsi que différents intervenants gouvernementaux à travers le pays.

Interventions au téléphone

Les contacts téléphoniques sont importants dans le cadre de notre travail. En effet, nous pouvons par le biais des contacts téléphoniques aider notre clientèle à maintenir des contacts avec leur famille, leur avocat, la D.P.J. et diverses autres personnes ressources.

Les contacts téléphoniques avec le personnel, les organismes communautaires sont aussi très importants afin d'assurer un bon encadrement. Cependant, l'intervenante-accompagnatrice du Service Option Vie encourage, dans la mesure du possible, la clientèle à avoir recours aux procédures institutionnelles afin de faire leurs appels.

Sensibilisation

L'intervenante-accompagnatrice du Service Option Vie n'a pris part à aucune activité de sensibilisation au cours de la dernière année.

Cet aspect de son travail, bien que primordial pour démystifier l'univers carcéral, le processus de libération conditionnelle, les difficultés rencontrées par les femmes, l'impact qu'a son travail sur ces dernières et les réussites de notre réseau correctionnel, l'intervenante-accompagnatrice a préféré concentrer ses énergies exclusivement sur sa clientèle. Cet aspect de son travail sera développé au cours des prochaines années.

Objectifs 2009-2010

Les objectifs pour 2009-2010, sont pour l'intervenante-accompagnatrice du Service Option Vie de continuer à motiver les femmes qui lui sont référées et/ou toutes celles qui demandent de l'accompagnement en les aidant à utiliser ce temps d'arrêt pour prendre leur vie en main, en travaillant de façon franche et honnête sur elle-même.

D'établir de façon encore plus profonde sa présence auprès des femmes et des membres du personnel de l'établissement et, bien entendu, l'intervenante-accompagnatrice demeurera impliquée auprès des équipes de gestion de cas et de l'ensemble du personnel du SCC afin d'aider les femmes à rencontrer les objectifs de leur plan correctionnel.

En terminant, je tiens à remercier M. Michel Gagnon de la Maison Cross Roads, Mmes Christine Champagne de la Maison Thérèse-Casgrain et Ruth Gagnon de la Société Elizabeth Fry du Québec ainsi que leur équipe pour leur aide, leur support et leur écoute. Je profite aussi de l'occasion pour souligner mon appréciation au personnel de l'établissement Joliette.

Line Bolduc

Intervenante-accompagnatrice

Service Oxygène (version abrégée)

Introduction

Le Service Oxygène est né suite aux diverses expériences de travail vécues par plusieurs groupes œuvrant dans le réseau du système correctionnel canadien, principalement par les intervenants-accompagnateurs du Service Option-Vie et des aumôniers. Dans le cadre de leur travail en milieu carcéral, ces derniers ont pu prendre conscience des nombreuses difficultés qu'éprouvent les détenus âgés à réintégrer avec succès la communauté après une période d'incarcération plus ou moins longue. Ces difficultés engendrent chez ces détenus des sentiments d'impuissance, d'échec personnel qui à leur tour augmentent considérablement les risques de retour au pénitencier.

(...)

Il apparaît donc évident que le travail en communauté fait partie intégrante de notre intervention quotidienne et qu'il doit continuer de se développer afin de répondre le mieux possible aux besoins de nos clients tout en assurant une meilleure protection de la société. On constate de plus en plus fréquemment que le délinquant qu'on avait incarcéré il y a vingt ou trente ans n'existe plus et qu'il est plutôt devenu une personne ayant des problèmes d'adaptation sociale qui, souvent, n'a plus rien à faire en prison... mais qui n'a que peu de chances de réussir à se réintégrer au sein de la communauté s'il ne reçoit pas l'aide nécessaire. Et cette aide, elle se doit d'être personnalisée, régulière et réconfortante.

Il est important de noter que plus de 40% de la clientèle nous a été référée par des agents de libération conditionnelle en 2008-2009

Aperçu statistique des services offerts dans la communauté (Service Oxygène - Gilles Thibault seulement)

Période couverte : 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009

Entrevues : perpétuité et indéfinis	641
Entrevues : autres détenus	47
Conférences de cas pour nos clients à perpétuité et les indéfinis	23
Téléphones à : clients à perpétuité et les indéfinis	258
Téléphones divers	142
PSAE et PSSE	8
Échange d'information avec le personnel	76
Participation à une audience de la C.N.L.C.	14
Sensibilisation du public	8
Contacts avec la famille d'un client	19
Nombre de ressources communautaires contactées pour favoriser le retour en communauté d'un client	11

Ressources communautaires

L'entrevue individuelle avec nos clients demeure l'activité primordiale de l'intervenant-accompagnateur et cela même en communauté. Cette année, dans le cadre du Service Oxygène, nous avons offert nos services à plus de cinquante clients en communauté et réalisé six cent quarante et une (641) entrevues.

Il faut cependant noter que l'entrevue avec un client dans la communauté est quelque peu différente d'une entrevue avec un client incarcéré. En effet, une entrevue entre les murs fait davantage appel à la réflexion alors qu'une entrevue en communauté est souvent collée sur l'action : notre client est aux prises avec des situations concrètes qui demandent une attention immédiate : par exemple, s'il ne travaille pas, il ne peut pas payer son loyer, sa nourriture, ses vêtements, etc. Il faut donc voir avec lui les diverses solutions qui sont disponibles pour régler le problème ou, du moins, le résoudre temporairement : aide sociale, banque de nourriture, de vêtements et de meubles, etc. Et souvent, l'entrevue débouche sur l'action puisqu'il faut l'accompagner dans ses démarches avec lesquelles il n'est pas familier. La prise en charge de la prison l'avait en fait éloigné de toutes ces responsabilités.

L'intervenant-accompagnateur communautaire du Service Oxygène a aidé les délinquants à rencontrer les besoins suivants : 17% de nos clients ont éprouvé des besoins reliés plus spécifiquement au plan correctionnel; 34% de nos clients ont éprouvé le besoin d'exprimer leurs peurs, leurs angoisses et les craintes qu'ils avaient par rapport à leur retour en communauté; 76% de nos clients ont éprouvé des préoccupations reliées au besoin de se construire un réseau social afin de briser leur isolement; 22% de nos clients ont exprimé le besoin d'être préparé aux exigences du travail et de la vie en communauté; 15% de nos clients ont éprouvé des besoins locatifs, besoins de meubles et besoins d'être dirigé vers des ressources (ex : CLSC, banques de nourriture, etc.); 23% de nos clients ont manifesté, de façon implicite ou explicite le besoin d'être rassuré devant le stress que représente la vie en société; 15% de nos clients ont eu besoin d'être rassurés et encadrés lorsque la pression est trop forte et qu'il y a des risques de récidive, de rechute ou tout autre risque de désorganisation;

* Il faut comprendre que les besoins de la clientèle sont multiples et que l'intervenant-accompagnateur tente souvent de répondre à plusieurs besoins (ce qui explique que les totaux dépassent le 100%) lors d'une même intervention.

Étendue des travaux

Notre intervenant-accompagnateur communautaire a établi des contacts avec les délinquants âgés ayant purgé une peine de longue durée et ayant été libérés dans la communauté.

Résultats : Environ une cinquantaine de clients différents furent rencontrés afin d'effectuer le travail attendu. Il est important de comprendre que rencontrer toutes ces personnes en communauté nécessitent une logistique bien plus compliquée que les rencontres en établissement. Le temps de déplacement pour rencontrer chaque client et le contexte différent d'intervention font en sorte qu'une entrevue en communauté, au lieu de prendre une trentaine de minutes, peut facilement exiger une période de deux à trois heures.

Notre intervenant-accompagnateur a incité les clients ciblés à participer à la gestion de leur peine en les informant des services, des programmes et des ressources existant au SCC et dans la collectivité.

Résultats : Nous avons supporté les délinquants âgés, les condamnés à perpétuité et les détenus purgeant une longue sentence en communauté en les aidant à se trouver un emploi et à se trouver un logement. Nous avons aidé nos clients à se procurer les cartes d'assurance maladie, d'assurance sociale et autres cartes d'identité dont ils ont besoin afin de vivre en communauté. Nous en avons aidé plusieurs à s'ouvrir un compte de banque, à obtenir des services de base (téléphonie, hydro, etc.), à se déplacer en transport en commun et à se trouver des passe-temps et loisirs abordables. La clientèle ciblée a reçu de l'information sur des services tels que les banques alimentaires, les services publics, CLSC, cliniques médicales, institutions bancaires. Nous les avons encouragés à participer aux soirées Entrée libre (service de soutien pour les délinquants), aux rencontres des Alcooliques Anonymes, des Dépendants affectifs anonymes. Selon les besoins, nous les avons dirigés vers des programmes tels que Contrepoint, joueurs compulsifs, suivi psychologique.

Nous avons visité et accompagné nos clients dans les CRC et CCC suivants : Carrefour Nouveau-Monde, Essor, Maison Emmanuel Grégoire, Madeleine Carmel, Prospère Boulanger, Maison St-Léonard, CCC Martineau, Hochelaga, Sherbrooke.

Notre intervenant-accompagnateur a offert, en plus des services ci-haut mentionnés, des services de soutien émotionnel qui ont tourné autour des thèmes suivants : comment surmonter sa peur, maîtriser sa colère, apprendre à faire confiance, comment éviter de victimiser les autres, comment organiser son temps, arrêter de plaire à tout prix, comment résoudre ses difficultés au fur et à mesure que celles-ci se présentent.

(...)

Notre intervenant-accompagnateur a maintenu des relations avec le personnel du réseau correctionnel canadien (SCC, CNLC et réseau communautaire) afin de contribuer à la coordination du suivi en communauté de notre clientèle.

Résultats : Nous avons effectué une centaine de contacts avec des représentants du SCC, principalement avec des agents de gestion de cas dans les bureaux sectoriels du district Montréal-Métropolitain. Il faut inclure dans ces chiffres les contacts avec les intervenants des maisons de transition suivantes : tous les CCC du district Montréal-Métropolitain, l'Agence St-Laurent, les CRC Madeleine Carmel, Maison St-Léonard, Emmanuel Grégoire, Prospère Boulanger.

(...)

Nombre et nature des communications avec les membres de la famille du client

Cette année, nous avons effectué une vingtaine de rencontres avec les familles de nos clients dans la communauté du district Montréal-Méto. À cela, il faut ajouter quelques centaines d'appels téléphoniques. Les membres des familles de nos clients savent maintenant qui nous sommes et ils communiquent de plus en plus avec nous pour lorsqu'ils en ressentent le besoin.

(...)

Incidences positives observées de notre intervenant-accompagnateur sur la clientèle en communauté

La présence de notre intervenant-accompagnateur communautaire joue un rôle crucial au niveau du maintien en liberté de certains clients. D'un autre côté, lorsque les événements en cause sont trop graves pour éviter la suspension ou la révocation, l'on constate que les clients qui ont eu la présence d'esprit de communiquer avec Gilles le plus tôt possible après le bris de condition s'en tirent souvent avec une période d'incarcération plus courte parce que la CNLC tient compte du fait que le client a tout de même communiqué avec une de ses ressources qui l'a convaincu d'affronter les conséquences de ses gestes au lieu d'empirer les choses.

(...)

Sensibilisation du public

Nombre de présentations et nature de ces présentations

Au cours de la dernière année, L'intervenant-accompagnateur du Service Oxygène a participé à huit activités de sensibilisation : quatre activités de sensibilisation de nature ethnoculturelle auprès des collectivités chinoise, haïtienne, africaine et sud-asiatique; deux activités de sensibilisation auprès des étudiants en criminologie de l'Université de Montréal; deux rencontres avec les intervenants des bureaux de libération du secteur Maisonneuve et Ville-Marie; une rencontre avec le comité de citoyens de Laval; une soirée de sensibilisation à la Montée St-François.

Réalizations spéciales (voir aussi Rapport annuel - Service Option Vie)

Résidence Leo's boys

Après trois ans d'existence et d'apprentissage, la Résidence Leo's Boys a finalement trouvé sa voie. Le projet initial de l'un de nos intervenants-accompagnateurs (Gilles Thibault) d'ouvrir une maison où les personnes âgées pourraient habiter au sortir de la maison de transition a finalement acquis toute sa maturité et fonctionne maintenant selon des règles et des critères bien établis. Gilles a présenté son projet au conseil d'administration de la Maison Cross Roads et ils ont généreusement accepté de nous confier la gestion de la Résidence Leo's Boys.

(...)

Ce projet n'aurait pu être possible sans la participation généreuse et sans la confiance que nous témoignent les membres de la corporation Maison Cross Roads.

Le projet se déroule tellement bien que nous songeons déjà à ouvrir une seconde résidence du même genre.

Groupe de support pour les membres de gang de rue de la communauté haïtienne

En collaboration avec l'Aumônerie communautaire de Montréal et avec Madame Jocelyne Simon du SCC, Gilles Thibault travaille à la mise sur pied d'un projet visant l'implantation de cercle de soutien pour les jeunes haïtiens

membres de gang de rue qui reviennent dans la communauté après avoir purgé une sentence d’incarcération dans un pénitencier fédéral. (...)

Comité accompagnateur des détenus en palliatif (CADEP)

(...)

Aussitôt qu’un détenu est identifié comme souffrant d’une maladie en phase terminale, les membres de la CADEP sont informés et une équipe de bénévoles commence à le visiter à l’intérieur des murs afin qu’un contact significatif soit établi le plus tôt possible. En parallèle à ces visites, des démarches sont entreprises pour que ce détenu soit libéré lorsqu’il sera en phase palliative. (...)

Orientations à venir

Cette année, nous allons amener la Résidence Leo’s Boys vers son fonctionnement optimal et nous allons ensuite proposer l’ouverture d’une deuxième résidence pour répondre à la demande croissante.

Cependant, dans le contexte de la vie en communauté – multiplication des choix pour nos clients, grande autonomie, distance et éloignement – nous constatons à quel point il est important que nos clients développent le réflexe de communiquer avec leur agent de libération conditionnelle ou, à tout le moins avec nous lorsqu’ils se trouvent confrontés à un choix difficile ou à un doute quant à la légitimité du geste qu’ils s’apprêtent à poser. Nous allons donc diffuser avec encore plus d’insistance et sur une base régulière le message que la relation de confiance avec les intervenants-accompagnateurs et la transparence sont les meilleurs gages de succès pour demeurer en communauté.

Préparé par Gilles Thibault, Intervenant-accompagnateur
Rédigé par Michel Dunn, Coordonnateur